

ANNEXE C

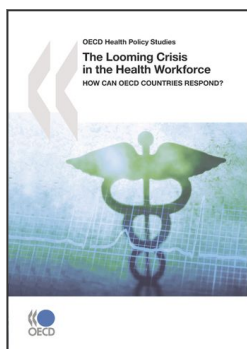
*Systemes de formation des medecins
et des infirmiers dans une selection
de pays de l'OCDE*

MÉDECINS				INFIRMIERS		
	Limites numériques appliquées à la formation de médecins	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions	Limites numériques appliquées à la formation d'infirmiers	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions
Allemagne	Oui	Les places sont allouées par le Bureau central pour l'allocation de places dans l'enseignement supérieur selon une procédure établie par les États fédéraux		Non	Les places disponibles dans les écoles d'infirmiers sont déterminées par les États fédéraux	
Australie	Oui	Est sous le contrôle du Commonwealth à travers le financement des places en université	Cinq nouvelles écoles de médecine se sont ouvertes depuis 2000 et sept programmes supplémentaires sont prévus pour 2007	Oui	Les places en école d'infirmiers sont déterminées par les universités mais le Commonwealth contribue au financement et met en place un nombre minimum de places nécessaires pour la formation d'infirmiers	La Loi de soutien à l'enseignement supérieur de 2003 a permis une augmentation significative du nombre de places d'infirmiers
Autriche	Non	Depuis 2003, l'Autriche a une école privée de médecine		Oui	Les États fédéraux déterminent le nombre de places disponibles dans les écoles d'infirmiers	
Belgique	Oui depuis 1997	Le gouvernement fixe le nombre de nouvelles accréditations pour pouvoir pratiquer	A diminué et a atteint le nombre de 600 en 2006 (60 % des étudiants parlent le flamand et 40 % d'entre eux parlent le français)	Non		
Canada	Oui	La formation des médecins est essentiellement sous la responsabilité des provinces		Non	Les gouvernements provinciaux/territoriaux financent les institutions chargées de l'éducation post-secondaire. Les places dans les écoles d'infirmiers sont négociées entre les ministères de la Santé et de l'Éducation.	
Corée	Oui		Six nouvelles écoles en médecine ont été ouvertes dans les années 90 mais les admissions en école de médecine ont été réduites de 10 % en 2007.	Oui	Les places disponibles dans les écoles d'infirmiers sont déterminées par le gouvernement.	
Espagne	Oui	Les ministères de la Santé et de l'Éducation et la Conférence nationale des présidents d'universités décident du plafond		Oui	Le nombre de places disponibles dans les écoles d'infirmiers est déterminé par les ministères de la Santé et de l'Éducation.	Le nombre de places dans les écoles d'infirmiers est limité à la fin des années 90 à environ 7 000

MÉDECINS				INFIRMIERS		
	Limites numériques appliquées à la formation de médecins	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions	Limites numériques appliquées à la formation d'infirmiers	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions
États-Unis	Oui	Le gouvernement fédéral des États-Unis n'impose aucune limitation sur les inscriptions en école de médecine, mais les places en internat (financées par Medicare) sont plafonnées. Les États contribuent au financement de la formation du premier cycle universitaire (à travers Medicaid)	Les places en écoles d'allopathie ont été bloquées à leur niveau de 1980 pour plus de deux décennies. Dans la moitié des années 90, quelques écoles en ostéopathie ont été créées plus que dans les années récentes)	Non	Il n'y a aucune autorité centrale qui détermine le nombre de places disponibles dans les écoles d'infirmiers, bien que les décisions des États sur le financement public de la formation des infirmiers ait un impact direct sur les capacités	
France	Oui depuis 1971	Un décret du Premier ministre fixe le nombre de <i>numerus clausus</i> pour l'admission en 2 ^e année universitaire	A augmenté progressivement depuis 1993 et représentait 7 100 étudiants en 2007	Oui	Les quotas d'étudiants sont déterminés à un niveau national.	Le quota est passé de 15 981 en 1997-98 à 30 000 en 2003-04
Grèce	Oui	Le ministère de l'Éducation détermine le nombre de places dans chaque école de médecine en se basant sur les ressources financières disponibles plutôt que sur un modèle d'équilibre offre et demande	Le nombre de nouveaux étudiants entrant en école de médecine s'est récemment stabilisé	Oui	Le ministère de l'Éducation et le Conseil central de la santé déterminent les places dans les écoles publiques d'infirmiers	
Irlande	Non	Il y a un certain nombre de places financées, mais des places peuvent être attribuées en plus à la discrétion des écoles		Oui	Les places disponibles en écoles d'infirmiers sont déterminées par l'Autorité de l'éducation supérieure et financées par le département de la Santé et des Enfants	
Italie	Oui	Le nombre de places pour le diplôme en médecine et chirurgie est déterminé chaque année par un décret du ministère pour les Universités et la Recherche	En 2007, le nombre de places était fixé à 7 858	Oui		
Japon	Oui		Les admissions en école de médecine sont limitées à jusqu'en 2020 (aux alentours de 7 000)	Oui	Les places disponibles en école d'infirmiers sont déterminées conjointement par les préfectures et le gouvernement national	
Mexique	Oui		Le nombre d'écoles de médecine a augmenté de 27 en 1970 à 56 en 1979. Entre 1970 et 1980, le nombre d'inscriptions a plus que triplé mais il a diminué depuis	Non		
Pays-Bas	Oui		En moyenne, 2 500 étudiants sont admis chaque année	Non		
Nouvelle-Zélande	Oui	L'inscription dans les écoles de médecine est plafonnée	Le plafond a été établi à 325 depuis 2004. Il a été relevé deux fois dans les 20 dernières années.	Non		

MÉDECINS				INFIRMIERS		
	Limites numériques appliquées à la formation de médecins	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions	Limites numériques appliquées à la formation d'infirmiers	Remarques	Récents changements du nombre d'admissions
Norvège	Oui			Non		
Royaume-Uni	Oui	Le nombre dans les écoles de médecine est contrôlé par le gouvernement à travers le financement des places en universités	Les admissions en école de médecine ont presque doublé de 3 200 en 1990 à plus de 6 000 en 2005-06	Oui	Les places disponibles dans les écoles d'infirmiers sont déterminées en partenariat entre le département de la Santé et les confédérations locales du développement des travailleurs. Les institutions de l'éducation supérieure peuvent attribuer des places supplémentaires pour les étudiants qui financent leurs propres études	
Suède	Oui	Le nombre d'admissions dans les écoles de médecine est contrôlé par le gouvernement central		Oui	Le nombre de places disponibles dans les écoles d'infirmiers est déterminé par le gouvernement	
Suisse	Oui depuis 1998	Certains cantons ont introduit un <i>numerus clausus</i>		Oui	Le nombre de places disponibles dans les écoles d'infirmiers est déterminé par les cantons	

Source : Adapté de Simoens et Hurst (2006), Simoens et al. (2005) et Hall et al. (2003).



Extrait de :

The Looming Crisis in the Health Workforce How Can OECD Countries Respond?

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264050440-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Annexe C : Systèmes de formation des médecins et des infirmiers dans une sélection de pays de l'OCDE », dans *The Looming Crisis in the Health Workforce : How Can OECD Countries Respond?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264050792-10-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.